



# STOP OGM INFOS

STOP OGM - COORDINATION ROMANDE SUR LE GÉNIE GÉNÉTIQUE

## EDITO PAR FABIEN FIVAZ | PRÉSIDENT DE STOP OGM

Les élections fédérales du 23 octobre 2011 sont cruciales pour l'avenir du débat sur les OGM en Suisse. En effet, ces quatre prochaines années, le Conseil fédéral et le Parlement débâteront des résultats du PNR 59 et de la manière dont sera inscrite la coexistence dans le droit fédéral. C'est surtout l'avenir du moratoire qui donnera lieu aux

discussions les plus passionnées et passionnantes. Voulons-nous un avenir sans OGM ? Voulons-nous que l'interdiction soit temporaire ou définitive ? Quelle recherche voulons-nous pour quelle agriculture ?

Quelle que soit la couleur du Parlement le 23 octobre, il s'agit pour Stop OGM de s'assu-

rer qu'une majorité soit opposée aux OGM et inscrive dans la loi leur interdiction définitive. Nous vous invitons donc à interroger les candidates et candidats et à voter pour celles et ceux qui permettront à la Suisse de dire définitivement NON aux OGM..

JAB  
CH - 2800 Delémont

## LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE EN EUROPE MAINTENANT !

**Le premier forum Européen pour la Souveraineté Alimentaire s'est tenu du 16 au 21 août dernier à Krems en Autriche. L'objectif atteint était de créer une coordination européenne pour la souveraineté alimentaire et élaborer un plan d'action pour participer activement à la mise en place d'un système d'approvisionnement agroécologique durable garantissant l'accès à une nourriture saine et de qualité à toutes et tous.**

Ce sont plus de 120 organisations locales de producteurs d'aliments et de la société civile provenant de 34 pays européens, dont la Suisse, qui se sont donné rendez-vous au forum Nyeleni-Europe. Une délégation suisse dont Stop OGM faisait partie était présente. En Suisse, une plateforme pour la souveraineté alimentaire réunissant différentes organisations a été mise en place.

Une part grandissante des systèmes alimentaires se résument désormais à un seul modèle d'agriculture industrialisée, contrôlé par quelques multinationales de l'agro-business qui sont en relation avec un nombre réduit d'acteurs de la grande distribution. Ce modèle est conçu pour générer du profit, ce qui provoque son incapacité à faire face à ses obligations. Au lieu d'être dédié

à la production de nourriture saine et accessible qui bénéficie aux peuples, il se concentre de plus en plus sur des productions de matières premières telles que les agrocarburants, l'alimentation animale et les plantations industrielles. Cela a causé une réduction drastique du nombre d'exploitations agricoles et de ceux qui en vivent. D'autre part, les régimes alimentaires qui en découlent sont

dangereux pour la santé et contiennent trop peu de fruits, légumes et céréales.

Cette situation résulte de politiques alimentaires, financières, commerciales et énergétiques imposées par nos gouvernements, l'Union Européenne (particulièrement au travers de la PAC), les institutions multilatérales et financières, ainsi que par les multinationales. Changer la direction de ce >>>

<<< système alimentaire disfonctionnel ne sera possible qu'à travers une réorientation complète des politiques et pratiques agricoles et alimentaires. Il est indispensable de repenser le système alimentaire en le basant sur les principes de la Souveraineté Alimentaire, en particulier en Europe, et ce dès maintenant. Voici les engagements pris les organisations présentes au forum :

### **Changer la manière dont la nourriture est produite et consommée**

Nous travaillons à la création de systèmes alimentaires résilients qui fournissent une alimentation saine et sûre pour tous les peuples d'Europe tout en préservant la biodiversité, les ressources

naturelles et le bien-être animal. Nous nous battons contre l'utilisation des OGM; nous cultivons et sauvegardons dans ces systèmes une grande diversité de variétés de semences et de races animales qui ne sont pas modifiées génétiquement. Nous privilégions des formes variées et durables de cultures alimentaires, en particulier la consommation de produits locaux de haute qualité et de saison plutôt que de produits fortement transformés. Nous nous engageons à nous réapproprier et à promouvoir les savoirs culinaires et processus de transformation alimentaires à travers l'éducation et le partage de compétences.

### **Changer la manière dont la nourriture est distribuée**

Nous oeuvrons à la décentralisation des circuits alimentaires en soutenant des marchés diversifiés basés sur la solidarité, des prix justes, des circuits courts et des relations intensifiées entre producteur(ice)s et consommateur(ice)s au sein de réseaux alimentaires locaux.

### **Revendiquer le droit aux biens communs**

Nous combattons la marchandisation des biens communs, leur financiarisation et leur brevetage; et ce, s'agissant de la terre, des semences paysannes, traditionnelles et reproductibles, des races animales et des ressources aliéutiques, des arbres

et des forêts, de l'eau, de l'atmosphère, et des connaissances. L'accès à ces biens communs ne devrait pas être déterminé par les marchés et l'argent.

### **Valoriser et améliorer le travail et les conditions sociales dans les systèmes alimentaires et agricoles**

Nous luttons contre l'exploitation et la dégradation des conditions sociales et de travail et pour les droits de toutes les femmes et hommes qui produisent de la nourriture, ainsi que des travailleurs(es) saisonniers(es) et migrant(els), sans compter les travailleur(se)s des secteurs de la transformation et de la distribution.

LD

## **ACTUALITÉ INTERNATIONALE**

### **UE - Le parlement renforce les motifs d'interdiction des OGM au niveau national**

Le Parlement européen s'est prononcé mardi 5 juillet en séance plénière sur la proposition de la Commission européenne de juillet 2010, donnant la possibilité aux Etats-Membres d'interdire la culture d'OGM sur leur territoire même si ces derniers sont autorisés au niveau de l'UE. Le projet de modification de la législation existante a été adopté par 548 voix pour, 84 voix contre et 31 abstentions. "Je me réjouis que le Parlement soit arrivé à un accord sur un sujet aussi délicat, qui mobilise nos concitoyens depuis des années. Cet accord équilibré permettra, si le Conseil parvient à trouver une position commune, aux États et aux régions qui le souhaitent de ne pas cultiver d'OGM", a déclaré le rapporteur du Parlement, Corinne Lepage.

### **Renforcer les motifs d'interdiction pour assurer la sécurité juridique des décisions**

Dans sa proposition, la Commission européenne envisageait six raisons que les Etats membres pourraient invoquer pour restreindre ou interdire la culture d'OGM :

le maintien de l'ordre public, la préservation des cultures traditionnelles, l'assurance pour les consommateurs de trouver des produits sans OGM, les préoccupations morales, philosophiques ou religieuses, les décisions d'aménagement du territoire et urbain et la préservation des zones naturelles.

Estimant que "les motifs proposés ne sont pas suffisamment précis et que leur validité juridique est incertaine face à la Cour de Justice ou à l'OMC", l'eurodéputée Corinne Lepage a proposé qu'ils soient complétés par la "mention explicite" de critères environnementaux, tels que la résistance aux pesticides, la protection de la biodiversité ou un manque de données relatives aux conséquences négatives sur l'environnement. Le Parlement a suivi ces propositions et a également estimé que l'impact socioéconomique pourrait constituer "un motif légitime d'interdiction", par exemple lorsque les risques de contamination des cultures traditionnelles ou organiques ne peuvent pratiquement pas être maîtrisés.

### **La Pologne restera sans OGM pour l'instant.**

Le 31 août le Sénat du Parlement polonais avait voté l'entrée en vigueur de la loi « Seed Act » qui aurait légalisé le semi de graine GM. Cependant après de très grandes protestations, le Président a posé son veto.

## USA – Développement de résistance de la chrysomèle au maïs transgénique Bt censé la tuer

La conclusion d'un article publié en juillet 2011 par Aaron J. Grassmann et ses collègues de l'université d'Iowa est sans appel : au champ, la chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) développe, après trois années de culture, des résistances à la protéine insecticide Bt Cry3Bb1, présente dans des maïs transgéniques modifiés pour produire cette toxine insecticide (maïs Bt).

Les chercheurs sont partis de témoignages d'agriculteurs ayant subi des attaques de chrysomèles sur leurs champs de maïs Bt. Les analyses conduites en laboratoire ont montré que les chrysomèles de ces champs résistaient à la protéine transgénique Cry3Bb1, pourtant censée les tuer.

Mais la principale conclusion de l'article scientifique concerne la mise en place des zones refuges qui doit être renforcée. Ces zones consistent en une partie d'un champ de maïs transgénique planté avec des plantes de maïs non transgénique afin de diminuer l'apparition de résistance chez les insectes cibles. Par ce biais, l'on évite que tous les insectes non résistants meurent et que ne survivent que les résistants. Sur cette question des zones refuge, Monsanto indique attendre actuellement un feu vert de l'administration états-unienne pour commercialiser ce qu'elle appelle le « *refuge en un seul sac* ». Comme son nom l'indique, Monsanto propose de vendre aux agriculteurs un seul sac contenant les semences de maïs GM et des semences de maïs non GM. Ces dernières, une fois l'ensemencement du champ effectué, constitueront la zone refuge.

A ce stade donc, l'abandon des monocultures industrielles de maïs devient une évidence. En attendant d'en sortir, la rotation des cultures apparaît comme la seule solution durable à la gestion de l'infestation par ces parasites. Elle est simple à mettre en œuvre et gratuite !

En effet, la mise en place de zones refuges efficaces suppose la présence des chrysomèles dans ces zones et donc la pérennisation de l'infestation. L'apparition de résistances pour les Cry3 par ces coléoptères étant inéluctable, même avec les zones refuge - qui ne font que la retarder - ce type d'OGM ne peut constituer une réponse durable à ce grave problème agronomique.

Monsanto voit plutôt la solution dans la commercialisation d'un maïs hautement toxique appelé Smartstax (en vente aux USA depuis 2010, voir StopOGM infos 37). Ce maïs contient notamment six protéines insecticides Bt (dont une synthétique, donc entièrement fabriquée par l'homme) produite en continu dans la plante et dans toutes ses parties et est tolérant à deux herbicides (glyphosate et glufosinate).

Ce maïs est actuellement en attente d'autorisation commerciale en Europe, dans le cadre d'un dossier déposé en 2008 par Monsanto, Dow AgroScience et Mycogen. Selon un rapport de Testbiotech, une ONG allemande qui promeut la recherche et le débat sur les biotechnologie, les données présentées par l'industrie à l'AESA (Agence européenne de sécurité alimentaire) ne permettent en aucun cas d'évaluer correctement le maïs transgénique Smartstax. Cette affirmation est basée sur l'étude de documents officiels obtenus par voie confidentielle en janvier 2011. Selon ce rapport, les tests effectués par l'industrie sont insuffisants pour garantir l'innocuité sanitaire pour l'Homme et les animaux (pour plus d'infos voir <http://www.stopogm.ch/documentation/ogm/varietes-gm/mais>).

Gassman J. A. & al., « *Field-Evolved Resistance to Bt Maize by Western Corn Rootworm* », *PLoS ONE*, 2011, 6(7):e22629. // *InfoOGM*

---

## Alternative aux moustiques GM pour combattre la dengue

Alors que des lâchers expérimentaux de moustiques GM pour être stériles afin de lutter contre la diffusion du virus de la dengue ont eu lieu aux Caraïbes et en Malaisie (voir StopOGM infos 42) une solution qui ne recourt pas à la manipulation génétique est proposée par le Prof. Ary Hoffman et ses collègues de l'Université de Melbourne. La transmission de la Dengue peut être supprimée en infectant les moustiques par une bactérie qui existe à l'état naturel chez les insectes et qui stoppe les virus (y compris celui responsable de la Dengue). Pour une liste de toutes les alternatives sans OGM qui existent vous pouvez consulter ce lien : <http://www.gmwatch.org/component/content/article/31-need-gm/12305-non-gm-index>

## Dow AgroSciences lance un soja multi –herbicide tolérant

Dow lance l'assaut contre Monsanto et demande l'autorisation pour son nouveau produit : le premier soja transgénique tolérant 3 herbicides et spécialement conçu pour être la solution aux mauvaises herbes résistantes au RoundUp (herbicide commercialisé par la firme Monsanto dont l'agent actif est le glyphosate) qui s'épanouisse désormais dans les champs de soja tolérant au RoundUp (RoundUp Ready). Ce soja est modifié pour tolérer plus d'herbicides encore plus toxiques et à plus haute dose : le glyphosate, le glufosinate et le 2,4D un composant de l'agent orange. La cause du problème reste donc inchangée, des pratiques culturales basées sur l'utilisation massive de produits hautement toxiques qui induisent le développement de résistances au travers d'une pression de sélection d'autant plus forte que le traitement est radical. Il est donc certain que nous verrons apparaître d'ici peu de nouvelles super mauvaises herbes ! ... de quoi faire exploser les ventes en herbicide de ces compagnies. <http://af.reuters.com/article/commoditiesNews>

## Allemagne - La cour Européenne met des limite sur le miel contaminé par du pollen GM

Le 6 septembre 2011, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu sa décision en réponse aux trois questions préjudicielles posées par le tribunal administratif de Bavière (sud de l'Allemagne). Elle considère que « du miel et des compléments alimentaires contenant du pollen issu d'un OGM sont des denrées alimentaires produites à partir d'OGM qui ne peuvent être commercialisées sans autorisation préalable »,

Rappel des faits : en 2005, un apiculteur allemand, M. Karl Heinz Bablok, découvrait des traces de pollen de maïs génétiquement modifié dans son miel. Considérant que cette présence rendait ses produits apicoles impropres à la commercialisation et à la consommation, il a alors décidé de porter plainte devant le tribunal administratif de Bavière contre ce Land qui avait expérimenté du maïs Mon810 dans des champs situés à 500 mètres de ses ruches.

La cour considère « qu'une substance telle que du pollen issu d'une variété de maïs génétiquement modifié, qui a perdu sa capacité de reproduction et qui est dépourvue de toute capacité de transférer du matériel génétique qu'elle contient, ne relève plus de [la notion d'OGM] ». Cependant des produits comme du miel et des compléments alimentaires contenant une telle substance constituent [...] "des denrées alimentaires [...] contenant [des ingrédients produits à partir d'OGM]".

Si le pollen ne peut être considéré comme un OGM, il peut en revanche être "produit à partir d'OGM" ».

En conséquence, la Cour conclut que du miel constitué en partie de pollen de maïs génétiquement modifié « relève du champ d'application du règlement et doit être soumis au régime d'autorisation prévu par celui-ci avant sa mise sur le marché ».

le maïs Mon810 est autorisé à l'alimentation humaine, selon la procédure 258/97 (procédure abrogée et remplacée par le règlement 1829/2003), uniquement pour la farine, le gluten, la semoule, l'amidon, le glucose et l'huile de maïs. Le pollen de maïs Mon810 n'était donc pas couvert par l'autorisation. Monsanto a demandé le renouvellement de cette autorisation, selon le règlement 1829/2003 pour l'ensemble des utilisations possibles du maïs Mon810 (y compris donc le pollen), mais ce renouvellement n'a toujours pas été accepté. En attendant, c'est l'ancienne procédure d'autorisation qui est en vigueur, et donc ce sont ses modalités qui s'appliquent.

Rappelons que la CJUE donne une interprétation du droit européen et ne tranche pas le litige national. Il convient maintenant à la juridiction allemande d'appliquer cette interprétation à l'affaire. Désormais toute affaire qui met en jeu une situation similaire dans un État membre devra appliquer cette même interprétation du droit.

## Australie : déversement accidentel de plusieurs tonnes de colza GM

La remorque d'un camion a pris feu et plusieurs tonnes de graines de colza se sont déversées le long de l'autoroute. Des volées de perroquet ont été vu entrain de se nourrir sur ces graines et les graines ont germées sur la route après la pluie...les graines seront dispersées par les oiseaux et l'autoroute est en quarantaine sur plusieurs kilomètres, elle devra être nettoyée et monitorée pour au moins une décennie. Les agriculteurs à proximité qui voulaient rester libre d'OGM voit un cauchemar s'installer devant chez eux.

## DATES À RETENIR

**Conférence Publique Nyeleni**, le 13 octobre à Uni-Mail, Genève, 20h.

**Non aux brevets sur le vivant. Action symbolique devant l'UPOV**, le jeudi 20 octobre à Geneve.

*Plus d'infos sur notre site en temps voulu*

## A LIRE

**Lettre ouverte aux scientifiques. Alternatives démocratiques à une idéologie cléricale.**

Matthieu Calame, Ed. Charles Léopold Mayer, 2011. <http://www.eclm.fr>

**Agropoly. Ces quelques multinationales qui contrôlent notre alimentation.**

Dossier de la Déclaration de Berne commandable sur [www.ladb.ch/Agropoly](http://www.ladb.ch/Agropoly), auprès de [info@ladb.ch](mailto:info@ladb.ch) ou par tél au 021 620 03 03.

### Impressum

**StopOGM Coordination romande sur le génie génétique**, CCP 17-460200-1, [www.stopogm.ch](http://www.stopogm.ch)

Président : Fabien Fivaz, [f.fivaz@stopogm.ch](mailto:f.fivaz@stopogm.ch), Tél. 078 740 0651, rue du Temple-Allemand 81, 2300 La Chaux-de-Fonds,

Chargé d'affaires : Luigi D'Andrea, [l.dandrea@stopogm.ch](mailto:l.dandrea@stopogm.ch), Tel 077 400 70 43, Rue des Bocages 9, 2800 Delémont

Impression : Centre d'impression Le Pays SA, Delémont // Tirage à 3300 ex.

Retours : Luigi D'Andrea, Rue des Bocages 9, 2800 Delémont